

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02335 Numéro SIREN : 453 845 125 Nom ou dénomination : A.F.I

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2020 sous le numéro de dépôt 26395



20200263952019

DATE DEPOT : 03/06/2020

N° DE DEPOT : 26395

N° GESTION : 2018B02335

N° SIREN : 453845125

DENOMINATION : A.F.I

ADRESSE : 15 rue Daru 75008 Paris

MILLESIME : 2019

A.F.I
Société à responsabilité limitée
au capital de 382 000 Euros
Siège social : 15 rue Daru
75008 PARIS

RCS PARIS 453 845 125

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

04 JUIN 2020

Sous le N° :

26395 

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 MAI 2020**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 83.889,39 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	83.889,39 Euros
Auquel s'ajoutent les autres réserves antérieures	25.090,56 Euros
Le solde	108.979,95 Euros
A titre de dividende global à l'associé unique	38.000,00 Euros
Soit 152,00 Euros par part	
Le solde	70.979,95 Euros

En totalité au compte "autres réserves", qui s'élève ainsi à 70.979,95 Euros.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 38.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 20 mai 2020.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

10.000,00 Euros, soit 40,00 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 10.000,00 Euros

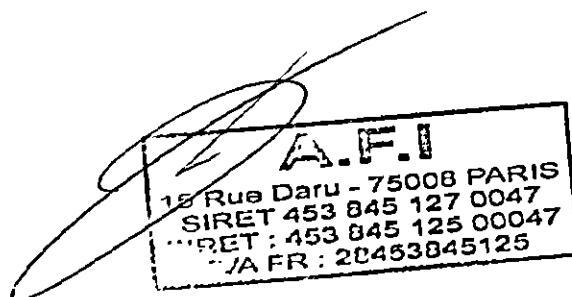
Exercice clos le 31 décembre 2017 :

25.000,00 Euros, soit 100,00 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 25.000,00 Euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

38.000,00 Euros, soit 152,00 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 38.000,00 Euros

Certifié conforme
La Gérance

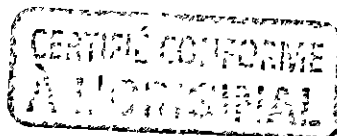


EURL AFI

15 rue Daru

75008 PARIS

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019*



Désignation de l'entreprise : **EURL AFI** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
Adresse de l'entreprise **15 rue Daru** **75008 PARIS** Durée de l'exercice précédent* **12**
Numéro SIRET* **4 5 3 8 4 5 1 2 5 0 0 0 4 7** Néant ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2019		N-1 31/12/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (I)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 746	2 254	3 254	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Autres participations	CU	CV	90 895	218 532	218 532	
	Créances rattachées à des participations	BD	BC	127 300	302 923	276 776	
	Autres titres immobilisés	BB	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	19 311	19 311	23 466	
	TOTAL (II)	BJ	BK	219 941	543 020	522 028	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BVI				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	67 174	67 174	222 946	
	Autres créances (3)	BZ	CA	4 239	4 239	8 254	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	307 828	307 828	145 661	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	16 822	16 822	15 473	
	TOTAL (III)	CJ	CK	396 064	396 064	392 334	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 159 025	219 941	939 084	914 362
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	253 223	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : EURL AFI

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :382.000.....)	DA	382 000	382 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	38 200	205
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours DI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	25 091	40 511
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 889	60 575
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	529 180	483 291
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DVI		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	300 881	311 818
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	79 951	71 625
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 227	11 366
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 845	32 591
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		250
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB		3 422
	TOTAL (IV)	EC	409 904	431 071
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	939 084	914 362
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	169 904	131 071
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : EUROL AET Neant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	218 094	FII	602	FI	218 695 297 810
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	218 094	FK	602	FL	218 695 297 810	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 944 8 267	
	Autres produits (I) (II)					FQ	1 1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	233 640 306 078
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	61 438 62 116	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	457 1 843	
	Salaires et traitements*					FY	125 232 124 509	
	Charges sociales (10)					FZ	73 529 73 421	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	1 000 746	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	3 1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	261 659 262 636
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(28 019) 43 442
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 172	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 343 1 159	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	114 575 187 570	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 400	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	118 318 192 901	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	170 700	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 621 5 068	
	Différences négatives de change					GS	193	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 814 175 768	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)						GV	113 504 17 133	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	85 485 60 575	

Désignation de l'entreprise : EURL AFI

Neant ☐

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									IID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									II E			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									II F	1 596		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									II G			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									II H	1 596		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										II I	(1 596)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										II J			
Impôts sur les bénéfices * (X)										II K			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										II L	351 959		498 979
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										II M	268 069		438 404
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										II N	83 889		60 575
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								II O			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							II Y			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							II G			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							II P			
			- Crédit bail immobilier							II Q			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								II I			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								II J			4 172
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								II K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)								II X			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								II C			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								II D			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	14 944		8 267
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)								A5	73 529		73 421
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	23 455	obligatoires	A9	50 074						
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		Dont cotisations Madelin	A7	23 455						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Cession rebut										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										1 596			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
Aucun													

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2924

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	15
Titres immobilisés	15
Evaluation des créances et des dettes	15
Produits à recevoir	16
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 939 084.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 218 695.37 Euros et dégageant un bénéfice de 83 889.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

L'activité de nos 2 filiales situées sur Rungis se trouve fortement impactée. La stabilité financière des structures ne sera pas remise en cause mais les résultats des comptes clos au 31/5/2020 seront significativement impactés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 000		
TOTAL	4 000		
Autres participations	715 903		24 147
Prêts, autres immobilisations financières	23 466		-4 155
TOTAL	739 369		19 992
TOTAL GENERAL	743 369		19 992

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 000	4 000
TOTAL			4 000	4 000
Autres participations		400	739 650	739 650
Prêts, autres immobilisations financières			19 311	19 311
TOTAL		400	758 961	758 961
TOTAL GENERAL		400	762 961	762 961

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	746	1 000		1 746
TOTAL	746	1 000		1 746
TOTAL GENERAL	746	1 000		1 746

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 000				
TOTAL	1 000				
TOTAL GENERAL	1 000				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	91 295		400		90 895
Sur autres immobilisations financières	129 300		2 000		127 300
TOTAL	220 595		2 400		218 195
TOTAL GENERAL	220 595		2 400		218 195
Dont dotations et reprises financières			2 400		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	430 223	253 223	177 000
Autres immobilisations financières	19 311		19 311
Autres créances clients	67 174	67 174	
Impôts sur les bénéfices	1 102	1 102	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 712	2 712	
Débiteurs divers	425	425	
Charges constatées d'avance	16 822	16 822	
TOTAL	537 770	341 459	196 311

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	881	881		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	300 000	60 000	240 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	16 227	16 227		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 845	12 845		
Groupe et associés	79 951	79 951		
TOTAL	409 904	169 904	240 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 932			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	400.0000	250			250

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	5 766
Créances clients et comptes rattachés	58 692
Autres créances	425
Total	64 882

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	881
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 622
Total	11 503

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 822
Total	16 822

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 000
Total	300 000

Délégation de créance sur un contrat CARDIF garantie Homme clé souscrit par la société AMS EUROPEAN sur la tête de Mr antoine FAUGER

(Code du Commerce Art. L. 233-15, PCC Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

ELRL AFI
75008 PARIS
Page 17

[illegible]